

Commerce agricole et changement climatique

4 janvier 2012

Cette note du Centre du commerce international [<http://www.forumducommerce.org/Problemes-croissants-incidence-du-changement-climatique-sur-lagriculture/> – ce lien n'est plus valide] (CCI, organe hybride entre l'OMC et l'ONU) aborde la question du changement climatique (CC) en agriculture sous un angle original : celui du commerce international des produits agricoles. En réponse aux enjeux posés dans les pays en développement (PED), **le CCI prône la libéralisation des échanges** : « déployer des efforts concertés pour libéraliser les échanges dans le cadre de règles **contribuerait non seulement à réduire les émissions d'origine agricole, mais améliorerait aussi la sécurité alimentaire en lissant les disparités régionales en matière d'accès à l'alimentation** ».

L'auteur précise le **rôle du commerce pour l'adaptation des PED au CC** (importations de produits pour faire face à la baisse prévue des rendements, exportations entraînant des entrées de devises pouvant permettre de financer des projets publics pour l'adaptation) **ainsi que ses limites** : « Si les pays en excédent vivrier devaient à nouveau décréter des interdictions d'exporter comme pendant la flambée des prix de 2007-2008, importer davantage coûterait encore plus cher ».

La **question de l'atténuation** est traitée sous l'angle des émissions agricoles et du transport des produits, deux secteurs pour lesquels la mise en place de politiques climatiques se heurte à des difficultés importantes. L'auteur considère que les émissions agricoles vont continuer de croître étant donné les facteurs structurels d'évolution de la demande (croissance des PED, évolution vers des régimes plus carnés). En revanche, **les échanges internationaux pourraient, selon l'auteur, améliorer le bilan carbone total des produits agricoles** puisque « les données empiriques disponibles montrent que le commerce permet d'approvisionner en denrées alimentaires à faible intensité d'intrants énergétiques (produites dans les régions chaudes) les régions où l'intensité énergétique nécessaire à leur production serait autrement élevée (les régions froides) ». L'auteur critique ainsi l'efficacité de certaines « mesures commerciales isolées » mises en place dans les pays développés, telles que l'empreinte carbone ou les droits de douanes pour les biocarburants.

Le CCI conclut ainsi que « mieux vaut intégrer le coût du transport aérien et de l'expédition dans le prix international du carbone plutôt que de bloquer les échanges ».

Fabienne Portet, Centre d'études et de prospective